

Termes de Référence (TDR)

Recrutement d'un formateur pour l'animation de la formation – Lois de migration, immigration et mobilité légale

1. Contexte du projet

Le projet **S.A.F.E – Soutien, Accès, Formation et Équité pour les Populations Vulnérables** vise à renforcer la protection, la résilience et l'accès aux droits fondamentaux des populations vulnérables dans le gouvernorat de Médenine. Parmi ces groupes, les **jeunes tunisiens susceptibles de migrer irrégulièrement** nécessitent un accompagnement spécifique pour mieux comprendre les enjeux de la mobilité humaine, les risques encourus et les opportunités légales disponibles.

Ce projet s'inscrit dans l'initiative régionale **XENIA**, mise en œuvre par Médecins du Monde Belgique en Tunisie et au Maroc, avec le soutien du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

Dans le cadre de l'activité **A2.2**, l'ADDCl prévoit l'organisation de **six (6) sessions de formation**, d'une durée de **deux jours chacune**, portant sur les lois nationales et internationales relatives à la migration tunisienne, les procédures d'immigration, les risques de la migration irrégulière et les alternatives légales de mobilité.

2. Objectif général de la mission

Recruter un formateur/consultant spécialisé pour **concevoir et animer six sessions de formation**, destinées aux jeunes tunisiens, afin de :

- Renforcer leur compréhension des **cadres juridiques de la migration et de l'immigration** ;
- Informer sur les **droits et obligations** des migrants tunisiens selon les lois nationales et internationales ;
- Sensibiliser sur les **risques réels** liés à la migration irrégulière ;
- Présenter les **alternatives légales, sûres et administrativement possibles** de mobilité ;
- Favoriser une prise de décision **libre, éclairée et responsable** en matière de mobilité humaine.

3. Résultats attendus

À la fin du cycle de formation, les bénéficiaires doivent être capables de :

- Comprendre les principaux textes régissant la migration (Tunisien, international).
- Identifier les procédures légales d'immigration et les voies sûres de mobilité.
- Reconnaître les risques liés à la migration irrégulière (trafic, disparition, exploitation).

- Connaître les acteurs et dispositifs d'assistance aux migrants tunisiens.
- Se projeter dans un parcours de mobilité réaliste et conforme à la loi.

4. Tâches du formateur

Le formateur/consultant recruté devra :

- Animer **5 sessions de 2 jours** chacune.
- Utiliser des approches participatives :
 - Etudes de cas réels,
 - Jeux de rôles et simulations,
 - Débats guidés,
 - Analyse de témoignages authentiques.
- Adapter le langage et le contenu pour des jeunes ayant des niveaux d'instruction variés.
- Fournir les supports numériques (PDF, PPT) à l'ADDICI.

5. Profil recherché

Le consultant doit répondre aux critères suivants :

- Master ou diplôme équivalent en droit, migration, relations internationales, sciences sociales ou domaine similaire.
- Expérience confirmée (minimum 5 ans) dans la formation en :
 - Législation sur la migration ;
 - Mobilité internationale ;
 - Risques liés à la migration irrégulière ;
 - Droits humains et protection.
- Connaissance approfondie du contexte migratoire en Tunisie et dans la région.
- Expérience de travail avec des jeunes (un atout majeur).
- Aisance en communication et vulgarisation juridique.
- Maîtrise du français et de l'arabe.

6. Durée et lieu de la mission

- **Durée totale** : 10 jours de formation (02 jours par formation).
- **Lieu** : Gouvernorat de Médenine (lieux exacts à confirmer).

7. Livrables attendus

- Programme pédagogique détaillé (PDF).
- Supports de formation (PPT, fiches outils).
- Attestations de participation (modèle fourni par ADDICI).
- Rapport par session de formation.

8. Modalités de candidature

Le dossier doit comprendre :

- CV actualisé ;
- Note méthodologique (2 à 3 pages) ;
- Proposition financière détaillée ;
- Preuves d'expériences similaires (liens, rapports, attestations).

Les candidatures doivent être envoyées à :

 mhira.anis@addci.org

Objet : Consultation – Formateur Migration / Activité A2.2 / Projet S.A.F.E

Date limite d'envoi des candidatures : le 05 octobre 2026 à 23h59

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

9. Critères de sélection

- Pertinence du profil : 40 %
- Qualité de la note méthodologique : 30 %
- Expérience dans des contextes similaires : 20 %
- Offre financière : 10 %